



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Identificateur du produit</b>	C9438 Series
<b>Date de publication</b>	18-Mars-2015
<b>Date de la révision</b>	09-Sept-2015
<b>Version n°</b>	02
<b>Usage du produit</b>	Impression jet d'encre
<b>No CAS</b>	Mélange
<b>Identification de la société</b>	HP Canada Co. 5150 Spectrum Way, Floor 6 Mississauga, Ontario, Canada L4W 5G1 Téléphone 1-905-206-4725 or 1-888-447-4636  Gamme de produits d'effets sur la santé HP (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209 (Ligne directe) 1-760-710-0048 N° d'appel du support client HP (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836 (Ligne directe) 1-208-323-2551 E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com

## 2. Identification des risques

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.
<b>Risques pour la santé</b>	Non classé.
<b>Risques pour l'Environnement</b>	Non classé.
<b>Définition des dangers selon l'OSHA</b>	Non classé.
<b>Effets chroniques</b>	Aucun.
<b>Éléments d'étiquetage</b>	
<b>Symbole de danger</b>	Aucune.
<b>Mot indicateur</b>	Aucune.
<b>Mention de danger</b>	Donnée inconnue.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Donnée inconnue.
<b>Intervention</b>	Donnée inconnue.
<b>Entreposage</b>	Donnée inconnue.
<b>Élimination</b>	Donnée inconnue.
<b>Autres dangers</b>	Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux. Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes.

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière. Le noir de carbone est classé comme carcinogène du groupe 2B (substance cancérigène possible pour l'homme) par l'IARC. Compte tenu de sa forme liée, le noir de carbone présent dans cette préparation ne présente pas ce risque cancérigène. Aucun autre ingrédient de cette préparation n'est classé comme carcinogène par l'ACGIH, l'UE, l'IARC, la MAK, le NTP ou l'OSHA.

## 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

<b>Composants dangereux</b>	<b>No CAS</b>	<b>Pour cent</b>
pyrrolidone-2	616-45-5	<7.5
Glycérol	56-81-5	<7.5
Alkyldiol	Breveté	<5

Composants dangereux	No CAS	Pour cent
Diéthylène glycol	111-46-6	<5
Composants non dangereux	No CAS	Pour cent
Eau	7732-18-5	75-85
noir de carbone	1333-86-4	<1

**Remarques sur la composition** Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse. Les composants de ce produit ont été évalués selon les risques de dangers des réglementations canadiennes visant les produits dangereux (HPR).

## 4. Premiers secours

### Procédures de premiers soins

<b>Contact avec les yeux</b>	Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation se développe ou persiste, consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion d'une quantité importante, consulter un médecin.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Point d'éclair</b>	93.3 °C (200.0 °F) Pensky-Martens coupelle fermée
<b>Indice d'inflammabilité</b>	Aucun.
<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Produit chimique sec, CO <sub>2</sub> , eau pulvérisée ou mousse ordinaire.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Aucun.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Donnée inconnue.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Aucun n'est établi.
<b>Données sur l'explosibilité</b>	
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Donnée inconnue.
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Donnée inconnue.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Voir la section 10.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles</b>	Porter l'équipement personnel de protection approprié.
<b>Mesures de précautions environnementales</b>	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Donnée inconnue.
<b>Autres informations</b>	Nettoyer avec un matériau absorbant inerte. Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Éliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

## 7. Manipulation et stockage

<b>Manutention</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
<b>Entreposage</b>	Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes.

## 8. Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m <sup>3</sup>	Fraction inhalable.

**Canada. VLE Alberta. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)****Composants**

Composants	Type	Valeur	Forme
Glycérol (CAS 56-81-5)	TWA	10 mg/m3	Brouillard.
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m3	

**Canada. VLE Colombie-Britannique. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Glycérol (CAS 56-81-5)	TWA	3 mg/m3 10 mg/m3	Brouillard respirable. Brouillard.
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m3	Inhalable

**Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)**

Composants	Type	Valeur	Forme
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m3	Fraction inhalable.

**Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Glycérol (CAS 56-81-5)	TWA	10 mg/m3	Brouillard.
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m3	

**Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Glycérol (CAS 56-81-5)	TWA	10 mg/m3	Brouillard.
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m3	

**ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Glycérol (CAS 56-81-5)	PEL limite d'exposition autorisée	5 mg/m3	Fraction respirable.
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	PEL limite d'exposition autorisée	15 mg/m3 3.5 mg/m3	Poussières totales.

**Valeurs limites biologiques** Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Équipement de protection individuelle****Généralités**

Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.

**Directives au sujet de l'exposition**

Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

**Contrôle ingénieur**

Utiliser dans une zone correctement ventilée.

**Équipement de protection individuelle**

**Protection du visage/des yeux** Donnée inconnue.

**Protection de la peau** Donnée inconnue.

**Protection respiratoire** Donnée inconnue.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Apparence**

**État physique** Donnée inconnue.

**Couleur** Gris, Gris foncé, Noir.

**Odeur** Donnée inconnue.

**Seuil de perception de l'odeur** Donnée inconnue.

**pH** 9.4

**Pression de vapeur** Non déterminé

**Point d'ébullition** Non déterminé

<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Donnée inconnue.
<b>Solubilité (eau)</b>	Soluble dans l'eau
<b>Densité</b>	Donnée inconnue.
<b>Point d'éclair</b>	93.3 °C (200.0 °F) Pensky-Martens coupelle fermée
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume</b>	Donnée inconnue.
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume</b>	Non déterminé
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non déterminé
<b>COV</b>	< 96 g/l
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau)</b>	Donnée inconnue.
<b>Autres données</b>	
<b>Propriétés oxydantes</b>	Non déterminé

## 10. STABILITÉ CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
<b>Conditions à éviter</b>	Donnée inconnue.
<b>Matières incompatibles</b>	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Ne se produit pas.

## 11. Informations toxicologiques

<b>Effets aigus</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>Skin irritation and corrosion</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Lésion/irritation grave des yeux</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
<b>Sensibilisation de la peau</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  Le noir de carbone est classé comme carcinogène par l'IARC (cancérogène possible pour l'homme, groupe 2B) et par l'Etat de Californie aux termes de la Proposition 65 (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986). Selon les conclusions de ces deux entités, il n'y a pas d'exposition au noir de carbone en tant que tel lorsque la substance se présente sous sa forme liée dans un produit, plus particulièrement le caoutchouc, l'encre ou la peinture. Le noir de carbone est uniquement présent sous sa forme liée dans cette préparation.
<b>Mutagénicité de la cellule germinale</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Risque d'aspiration</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>Autres informations</b>	Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

## Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Diéthylène glycol (CAS 111-46-6)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Autre</i>		
DL50	Lapin	2000 mg/kg
	Rat	7700 mg/kg
		7.7 g/kg
	Souris	9.6 g/kg
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	11890 mg/kg
<i>Orale</i>		
DL50	Chat	3300 mg/kg
	Chien	9000 mg/kg
	Cobaye	8700 mg/kg
	Lapin	26.9 g/kg
	Rat	12565 mg/kg
	Souris	13.3 g/kg
noir de carbone (CAS 1333-86-4)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 8000 mg/kg
pyrrolidone-2 (CAS 616-45-5)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Orale</i>		
DL50	Cobaye	6500 mg/kg
	Rat	6500 mg/kg

## 12. Informations écologiques

**Effets sur l'environnement** Donnée inconnue.

**Persistance et dégradabilité** Donnée inconnue.

### Coefficient de partage

Glycérol	-1.76
pyrrolidone-2	-0.85

### Données écotoxicologiques

Produit	Espèces	Résultats d'essais
C9438 Series (CAS Mélange)		
<b>Aquatique</b>		
<i>Aiguë</i>		
Poisson	CL50	Tête-de-Boule > 750 mg/l, 96 heures
<b>Composants</b>		
<b>Espèces</b>		
<b>Résultats d'essais</b>		
Diéthylène glycol (CAS 111-46-6)		
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50	Gambusie (Gambusia affinis) > 32000 mg/l, 96 heures
Glycérol (CAS 56-81-5)		
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) 51000 - 57000 mg/l, 96 heures
pyrrolidone-2 (CAS 616-45-5)		
<b>Aquatique</b>		
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia pulex) 13.21 mg/l, 48 heures

---

### 13. Considérations relatives à l'élimination

**Instructions pour l'élimination**

Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement.

Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse <http://www.hp.com/recycle>.

---

### 14. Informations relatives au transport

**DOT**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**IATA**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**IMDG**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**ADR**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Autres informations**

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par le ministère américain du transport (DOT), l'association du transport aérien international (IATA), l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), le code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) et les réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses (RID).

---

### 15. Informations réglementaires

**Autres réglementations**

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

---

### 16. Autres informations

**Classification HMIS®**

Santé: 1  
Inflammabilité: 1  
Danger physique: 0

**Classements NFPA**

Santé: 1  
Inflammabilité: 1  
Instabilité: 0

**Avis de non-responsabilité**

Le présent document de fiche de données de sécurité est fourni gratuitement aux clients de HP. Les données sont les plus récentes à la connaissance de HP au moment de la préparation de ce document et sont présumées être exactes. Elles ne doivent pas être considérées comme garantissant des propriétés spécifiques des produits selon les descriptions ou l'adéquation à une application particulière. Le présent document a été préparé conformément aux exigences de la juridiction indiquées dans l'article 1 ci-dessus et ne répond peut-être pas à des exigences réglementaires dans d'autres pays.

**Préparée par**

HP

**Date de publication**

18-Mars-2015

**Date de la révision**

09-Sept-2015

**Version n°**

02

**Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :**

Identification des risques: Autres dangers  
Composition / Renseignements sur les ingrédients: Remarques sur la composition  
16. Autres informations: Avis de non-responsabilité

**Renseignements sur le fabricant**

HP  
1501 Page Mill Road  
Palo Alto, CA 94304-1112 US  
Direct 1-650-857-5020

## Explication des abréviations

<b>ACGIH</b>	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
<b>CERCLA</b>	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
<b>CFR</b>	Code des règlements fédéraux
<b>COC</b>	Cleveland coupelle ouverte
<b>DOT</b>	Ministère des Transports
<b>EPCRA</b>	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
<b>IARC</b>	Centre international pour la recherche sur le cancer
<b>NIOSH</b>	Institut national pour la sécurité et la santé au travail
<b>NTP</b>	Programme national de toxicologie
<b>OSHA</b>	Administration de Santé et de Sécurité du Métier
<b>PEL limite d'exposition autorisée</b>	Permissible Exposure Limit (limite d'exposition admissible)
<b>RCRA</b>	Conservation de ressource et acte de rétablissement
<b>REC</b>	Recommandé
<b>REL</b>	Limite d'Exposition Recommandée
<b>SARA</b>	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
<b>STEL</b>	Limite d'exposition à court terme
<b>TCLP : &lt;value&gt;</b>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
<b>Vle</b>	Threshold Limit Value (seuil admissible d'exposition)
<b>TSCA</b>	Loi de commande de substances toxiques
<b>COV</b>	Composés Organiques Volatils